
◇ *Corpus documentaire utilisé en plus des sites donnés précédemment (tous les groupes ont l'intégralité des liens, ils doivent sélectionner les informations et présenter une synthèse orale)*

A. L'agriculteur de Coubron produira des légumes bio en 2016, Coubron|28 décembre 2015, 16h00|
<http://www.leparisien.fr/coubron-93470/l-agriculteur-de-coubron-produira-des-legumes-bio-en-2016-28-12-2015-5405993.php>

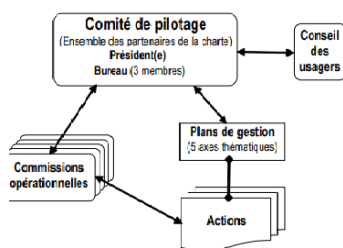
Sous le ciel incroyablement clément de ce matin de décembre, l'herbe est épaisse et bien verte. Au loin, le coteau de la Dhuis, et puis cette large prairie en pente douce, qui vient buter sur les premières maisons du village. Pas de bruit, seul le craquement sec des carottes crues broyées par la mâchoire des chevaux. Paysage bucolique... Et pourtant l'on est bien en Seine-Saint-Denis, même si la lisière de la Seine-et-Marne est toute proche. Coubron, la plus petite commune du 93 (4 700 habitants), parviendra-t-elle à préserver ses champs ? L'une de ses armes pourrait être les légumes bio, dont la première récolte doit enfin avoir lieu en 2016. Aucune trace de pollution dans les sols. C'est en tout cas ce qu'annonce Thierry Leleu, jeune agriculteur arrivé de l'Oise il y a quelques années. « Une récolte aura lieu, mais je préfère ne pas annoncer de date... », lâche-t-il, prudent. Il faut dire que le projet a pris plus de temps que prévu. L'homme s'est installé en 2011 sur 50 ha acquis par l'Agence régionale des espaces verts. Dans le cadre d'une « charte de territoire », un partenariat noué entre la ville, la région, le département et bien d'autres, l'exploitant devait se lancer dans la culture bio et l'élevage bovin. L'enjeu : préserver des espaces agricoles et naturels. Le fruit de la première récolte était annoncé pour 2013. « On est dans les rails depuis le début. C'est juste que ça prend du temps », assure Thierry Leleu. Il faut de toute façon trois ans de culture biologique pour assainir des champs. Depuis 2011, les champs produisent des céréales, destinés à nourrir des bêtes d'élevage. L'agriculteur a aussi procédé à des analyses de sols, pour éloigner toute suspicion de pollution (la proximité du Fort de Vaujours, ancien site du Commissariat à l'énergie atomique, avait soulevé quelque inquiétude lors des premières réunions publiques avec les habitants). Une dizaine de chevaux en janvier. Pour l'heure, point de vache à l'horizon — « Ça viendra », assure Thierry Leleu — mais des chevaux. Inuit, Tequila, Rani et Poney, équidés franciliens, ont pris pension dans la prairie. « En janvier, on devrait avoir une dizaine de chevaux. A proximité de la promenade de la Dhuis, l'idée est d'attirer le public avec un centre équestre », explique l'agriculteur, qui envisage une réunion publique en janvier pour présenter le projet. Des scolaires pourraient en profiter. « J'attends des précisions du conseil départemental », ajoute l'agriculteur. Il est sans doute un peu tôt pour savoir si les liens reprendront avec l'Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) de Coubron. Thierry Leleu avait cessé la livraison de ses paniers (issus de son exploitation de l'Oise) au bout de six mois en 2012 : « C'était très contraignant. Mais j'ai remboursé tout le monde jusqu'au moindre centime », souligne-t-il. L'association a depuis trouvé d'autres fournisseurs. Du côté de l'Agence des espaces verts, on semble serein. L'agriculteur a signé « un bail long terme » (18 ans), et

« prend petit à petit possession du site dans le respect du cahier des charges agriculture biologique ». Le maire (UDI) Ludovic Toro, arrivé aux affaires en 2014, aimerait que le rythme s'accélère :

« Plus le projet démarrera vite, et moins nous courons le risque de voir l'Etat modifier la ville, avec un plan d'urbanisme métropolitain. »

B) Charte des coteaux de l'Aulnoye signée en 2011

<http://www.coubron.fr/images/5-ENVIRONNEMENT-CADRE-VIE/chartecoteauxaulnoye.pdf>



Axe thématique	Institution responsable	Partenaires consultés pour le pilotage opérationnel des actions	Maitres d'œuvre
A	Agence des espaces verts	Commune Bureaux d'études DRIAAF	Agents forestiers
B	Commune	Commune, Associations Bureaux d'études	Agents communaux, prestataires
C	Département 93 Agence des espaces verts	Commune Associations	Agents départementaux et communaux, prestataires Associations
D	Agence des espaces verts et Région Ile-de-France	Commune, DRIAAF Groupe de travail agricole	Agriculteurs, entrepreneurs bureaux d'étude
E	Commune, Département 93	Groupe de travail ad hoc, Conseil général, AEV, Associations	Maison de la nature

	Ville de Coubron, représentée par Monsieur Raymond COËNNE , Maire Conseiller général
	Conseil Régional d'Ile-de-France, représenté par Monsieur Olivier THOMAS , Conseiller régional
	Agence des Espaces Verts de la Région d'Ile-de-France représentée par Monsieur Olivier THOMAS , Président
	Conseil Général de Seine-saint-Denis, Direction des Espaces verts, représenté par le Président, par délégation Madame Josiane BERNARD
	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France (DRIAAF) représentée par Madame Marie-Christine de GUENIN directrice adjointe
	Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural de l'Ile de France (SAFER) représentée par Monsieur Hervé BILLET , Directeur
	Groupe de l'Agriculture Biologique (GAB IDF) représenté par Monsieur Damien BIGNON , Président
	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Ile-de-France (DRIEE-IF) représentée par Monsieur Jean-François CHAUVÉAU , directeur adjoint
	Comité Départemental du Tourisme de Seine-Saint-Denis représentée par Monsieur Hervé BRAMY , Président
	Association « Forêts en Aulnoye » représentée par Monsieur Jean-Noël GAUTHIER , Président
	Jardinot - Le Jardin du Cheminot représenté par Monsieur Laurent HENIN , Délégué général
	Confrérie du Clos de Bréon représentée par Madame Monique JOURDAN , Grand Maître
	Comité départemental de randonnée pédestre représenté par Monsieur Jean-Paul AUGER , Président

C) La maison de la nature de Coubron

<http://www.coubron.fr/nature-et-environnement/presentation>

D) L'agence des espaces verts et les coteaux de l'Aulnoye

<http://www.aev-iledefrance.fr/l-aev/le-patrimoine-nature-regional/le-patrimoine-nature-regional/prif-coteaux-de-l-aulnoye>

Coteaux de l'Aulnoye

En limite Est de la Seine-Saint-Denis, les coteaux de l'Aulnoye sont le lieu d'une cohabitation harmonieuse entre activité agricole, protection du biotope et accueil du public. Leurs paysages ont inspiré de nombreux artistes et continuent de ravir les promeneurs.

Un écran de verdure aux portes de Paris

Les Coteaux de l'Aulnoye s'étendent depuis la commune de Coubron en Seine-Saint-Denis jusqu'à Brou sur Chanteraine en Seine et Marne, à 26 kilomètres à l'Est de Paris.

Le massif, parcouru par l'[aqueduc de la Dhuis](#), fait partie intégrante de la Ceinture verte de la région Île-de-France.

Le dernier élevage de vaches laitières de Seine-Saint-Denis

Au XIX^e siècle, la qualité des paysages de l'Aulnoye a attiré des artistes célèbres comme Camille Corot ou François-Raoul Larche, qui ont peint et sculpté à Coubron.

Ses terres agricoles ont également accueilli pendant plus de 40 ans un élevage de vaches laitières, le dernier de Seine-Saint-Denis. Le récent départ à la retraite des deux exploitants pose la question de l'avenir de ce territoire si particulier.





Terre de rapaces

Le site a fait l'objet d'un classement particulier pour protéger son biotope. Sa préservation permet aujourd'hui aux visiteurs d'observer de multiples espèces d'oiseaux, parmi lesquels de majestueux rapaces comme le busard cendré, la bondrée apivore ou le faucon crécerelle.




Des balades pour tous les goûts

En empruntant le sentier de randonnée GR 14, cyclistes et randonneurs peuvent s'offrir de belles promenades à travers les coteaux. Le centre équestre du Pin accueille également les cavaliers. Les visiteurs épris d'art opteront plutôt pour le circuit de promenade de Coubron.

FICHE D'IDENTITÉ

-  Superficie : 885 ha
-  Date de création du territoire : 1965
-  Communes de situation : Brou sur Chanteraine, Chelles, Clichy-sous-Bois, Coubron, Livry-Gargan, Vaujours, Courtry, Le Pin, Villeparisis, Villevaudé
-  Faune : Sanglier, pic noir et pic mar, busard cendré, bondrée apivore, faucon crécerelle

INFORMATIONS PRATIQUES

-  Accès : En voiture, des parkings se situent face à la Maison de la Nature à Coubron ou face à la mairie du Pin.
-  Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : non
-  Infrastructures et activités :
 - Centre équestre à proximité
 - Sentier de randonnée

DOCUMENTS